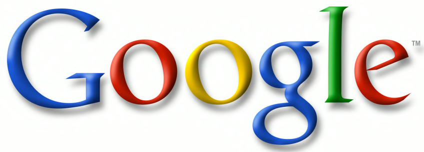


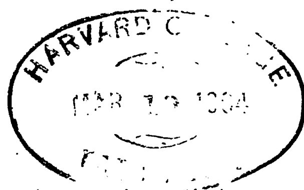
GRAVES AVEUX

PAR X***



PARIS
IMPRIMERIE F. LEVÉ
RUE CASSETTE, 17

1886


HARVARD C
MAR 19 1904

GRAVES AVEUX

La Pologne a cessé d'exister. Prenez une carte de notre continent, les lignes rouges ou bleues qui indiquent les territoires des divers États n'en gardent aucune trace; quand les Congrès et les Conférences de ce qu'on est convenu d'appeler le concert européen se réunissent, il n'est pas plus question d'elle que de l'empire des Pharaons. Les Français, qui voyaient jadis en cette nation l'un des plus fermes remparts de leur sécurité, semblent l'avoir oubliée. L'Angleterre a cessé de lui accorder la moindre importance. Les yeux fixés sur Paris, sur Londres, sur Saint Pétersbourg, sur Berlin surtout, les Italiens, les Espagnols, etc., dédaignent de s'en occuper. La Pologne enfin n'est plus qu'un nom, que le pâle reflet d'une antique gloire, qu'un cercueil enseveli dans la vaste nécropole du passé !...

Il est cependant un homme pour qui la Pologne n'est ni un rêve, ni une chimère, ni une chose morte, mais bien une puissante réalité. Pour lui, elle est toujours vivante et toujours menaçante; elle l'obsède; on dirait même qu'il en a comme une secrète terreur, qu'il la redoute dans un prochain avenir pour l'œuvre colossale à laquelle il a consacré toutes les forces de son âme..., et cet homme, c'est le prince de Bismark !

Que le terrible chancelier parle ou qu'il écrive, la Pologne est son éternel *Delenda Carthago*. Il ne se lasse pas de la dénoncer à ses compatriotes comme l'adversaire le plus dangereux, le plus implacable qu'ait le *Vaterland*. Sur ce sujet, il ne varie jamais; c'est toujours la même fureur, tantôt sourde, tantôt éclatante, quelquefois traduite par des plaisanteries d'un goût douteux, quelquefois avec cette âpre éloquence qui est l'un des traits particuliers de son génie. Enfin, loin d'amortir cette haine, l'âge ne fait que l'exalter, témoin le discours qu'il vient de prononcer au Landtag prussien, dans la séance du 28 janvier.

Il s'agissait de discuter la motion Achenbach, signée par 246 députés appartenant au groupe des conservateurs et des nationaux libéraux, et par

laquelle les nobles Teutons demandaient au gouvernement prussien de combattre l'élément polonais dans les provinces orientales : 1° en décrétant l'enseignement exclusif de l'allemand dans les écoles populaires, et 2° en réservant la terre aux paysans allemands. Et il est arrivé pour défendre cette mesure draconienne, lui, l'*alter ego* de l'empereur ! et, quoique malade, quoiqu'il ait d'abord dû s'arrêter souvent afin de reprendre haleine, il n'en a pas moins parlé durant deux heures, emporté et soutenu par la violence de sa passion, par sa « haine de la Pologne » !

Voici l'analyse que le correspondant berlinois du *Temps* a donnée de cette étrange philippique, où le talent de l'orateur est toujours de premier ordre et où son cynisme politique se montre à visage découvert. Nous voudrions qu'elle fût lue de tout le monde de ce côté-ci des Vosges, car elle est une véritable révélation qui, méditée avec soin, peut nous aider à voir clair dans notre avenir.

« Le passage du discours du trône, auquel fait allusion la motion Achenbach, exprime la conviction qu'une modification dans la situation des provinces orientales est devenue indispensable. La Prusse a eu par le congrès

de 1815 un héritage de deux millions de sujets polonais; elle a donc récolté ce qu'elle n'avait pas semé. A cette époque, une proclamation du roi Frédéric-Guillaume III établit les principes d'après lesquels cette province polonaise devait être régie. Mais cette proclamation ne contient pas l'obligation de maintenir ces principes de gouvernement, quelle que soit l'attitude des sujets polonais. Les promesses du roi devinrent nulles à la suite des agissements séditieux dans les provinces polonaises.

« Les bonnes relations entre la Prusse et la Pologne ont été d'abord troublées par l'insurrection de 1830, qui donna naissance à la question polonaise européenne.

« Je vais vous lire le commencement d'un mémoire du général de Grolmann, datée de Posen, 25 mars 1832. Ce mémoire démontre que même cet homme peu suspect d'idées réactionnaires déclara que ce serait commettre un crime de haute trahison que de vouloir séparer Posen de la Prusse. Il désigne les gentilshommes polonais comme un élément pernicieux de la province et pense que leur éloignement serait très désirable.

« Le résultat des appréciations du général Grolmann fut l'adoption d'une politique qu'on appelle aujourd'hui politique Flotwell. Des propriétés furent achetées pour augmenter la population allemande, et pendant l'application de ce système tout alla bien. Mais le système changea lors de l'avènement au trône du roi Frédéric-Guillaume IV, en 1840.

« Ce souverain crut, par des mesures bienveillantes,

éveiller des sentiments analogues chez les Polonais. Sa bienveillance fut désagréablement déçue par l'insurrection de 1846 et par le pacte conclu entre les démocrates prussiens et les Polonais sur les barricades de Berlin.

« La liberté accordée aux Polonais depuis 1848 sur le terrain politique ne diminuera pas leurs sentiments hostiles contre la Prusse et les Allemands, leur prédilection pour l'étranger, leur penchant de conspirer contre le gouvernement, leur faculté unique de dépouiller leur propre individualité et d'en adopter une autre, de préférence étrangère.

« Cette faiblesse du gouvernement ainsi que d'autres circonstances profitèrent aux Polonais. Les fugitifs polonais furent alors reçus dans les villes presque avec plus d'enthousiasme que notre armée victorieuse de 1871. Je me souviens qu'en 1848, lors de l'enterrement des combattants du mois de mars, j'aperçus sur un char Mieroslawski pittoresquement costumé comme personnage principal du cortège.

« Le mois prochain, il y aura vingt-trois ans depuis que la première fois j'assistai, ici même, en qualité de ministre, à des débats sur les affaires polonaises qui dépassaient en violence ceux d'aujourd'hui. J'étais alors entré au ministère pour protéger la monarchie contre les progressistes et pour relever l'Allemagne. Les publications concernant ma vie passée prouvent que j'ai réussi. (*Applaudissements à droite.*) Beaucoup de mes adversaires tendaient vers le même but, mais chacun croyait que c'é-

tait à son parti d'accomplir la tâche, et chaque parti craignait d'être devancé par un autre.

« Un monsieur qui, par sa position officielle, aurait dû me seconder, dit alors, lorsque je lui confiai mes intentions : « Cet homme fait ma politique, et encore de travers. » (*Hilarité.*) A cette époque, je n'ai pas été compris. Je disais : « Mettez une puissance militaire bien forte dans les mains du roi ; il pourra alors faire la politique que vous désirez. Des discours, des fêtes de tireurs et des chansons ne la feront pas ; elle demande du sang et du fer. » (*Vifs applaudissements à droite.*)

« Tout serait allé pour le mieux, si j'avais eu alors des rivaux moins nombreux qui tous voulaient rétablir la nationalité allemande. (*Hilarité.*)

« Je me trouvais dans cette position quand, nommé ministre à Saint-Pétersbourg, je pus étudier de près la situation de la Russie vis-à-vis de la Pologne. Je pus alors constater l'action de deux principes, l'un anti-allemand, recherchant les bonnes grâces des Polonais et des Français et représenté par le chancelier Gortchakov et le marquis de Wielopolski, et l'autre plus favorable à la Prusse.

« La France, qui était alors plus anti-russe qu'anti-prussienne, nous fut au début assez favorable. Mais bientôt, suivant le proverbe anglais : *Beat him, he has no friend* (battez-le, il n'a pas d'amis), Napoléon nous serra désagréablement et ce n'est que grâce aux sympathies allemandes de lord Russell que nous échappâmes à une pression plus forte.

« Toutefois, la Chambre m'accabla alors de ses récriminations et je dois dire que les ambassadeurs de France et d'Angleterre me traitèrent beaucoup mieux que mes compatriotes. (*Hilarité à droite.*)

« Vous pouvez rire maintenant. Vous ignorez quels soucis et quelles responsabilités m'accablaient à cette époque. »

Le chancelier lit ensuite plusieurs dépêches diplomatiques traitant de l'action collective de la France et de l'Angleterre contre la Prusse :

« Alors aussi — continue l'orateur — nous fûmes obligés de subir cette honte que le ministre des affaires étrangères français reconnut que l'attitude de la Chambre prussienne favorisait l'hostilité de la France contre la Prusse.

« Vingt-trois ans se sont écoulés depuis. Les passions se sont calmées. Nous espérons de nouvelles étapes de réconciliation et la reconnaissance de notre impartialité. **Mais jamais nous ne consentirons au rétablissement de la Pologne,** et quand les Polonais jettent leur question nationale dans la discussion, je réponds avec mon ancien et peut-être aussi futur collègue anglais, M. Gladstone : *Hands off!* (A bas les mains!) (*Applaudissements à droite et sur les bancs des nationaux-libéraux.*)

« Aujourd'hui, les choses ont changé. **La France, qui jadis avait un intérêt prédominant au rétablissement de la Pologne,** concentre actuellement ses pensées plutôt directement sur l'Allemagne, tandis que, autrefois, elle ne pensait à nous qu'indirectement. On n'entend plus parler d'efforts français en faveur de la Pologne, comme sous Louis-Philippe et Napoléon III. De son côté, la politique européenne était trop occupée des événements de 1866 et 1870 pour écouter les Polonais.

« **Néanmoins, la lutte pour l'existence entre la Prusse et la Pologne continue. La population polonaise fait certains progrès peut-être,** parce que les Polonais sont mieux soutenus par l'opposition que les Allemands par le gouvernement. Le Kulturkampf fut aussi un soutien pour la cause polonaise en Prusse (*Contradiction au centre.*)

Cette lutte qui devait sauvegarder les droits du roi vis-à-vis de l'Eglise catholique mit finalement l'Eglise contre nous dans la question polonaise.

« **Ce qui rend le parti polonais dangereux, c'est l'appui que lui donnent les autres partis hostiles à l'Etat.** Il ne nie pas le droit de l'État, mais il refuse de travailler pour lui. Les Polonais profitent encore de notre manie de nous assimiler tout ce qui est étranger. Chez nous, quand quelqu'un a été à Paris, il se croit supérieur aux autres. Quand un Allemand a été en Amérique, il dit fièrement : « Nous autres, en Amé-

rique, » et il se croit un grand homme. Quand il a vécu quelque temps en Pologne, il polonise son nom.

« On l'a dit jadis : **Le ciel et la terre s'uniront plutôt que les Allemands et les Polonais.** Un comte polonais a pris pour devise : « Mort aux Allemands ! » Dans les cercles polonais, celui qui prononce un mot allemand est frappé d'une amende. Dernièrement, un curé catholique polonais enseignait que c'est un péché de servir chez des Allemands.

« Ce n'est donc pas nous qui avons introduit le Kulturkampf dans cette question. **Nous avons expulsé les Polonais sans nous inquiéter s'ils étaient juifs, catholiques ou protestants. Nous avons constaté que tous les efforts pour gagner la noblesse polonaise à l'Allemagne étaient stériles, et qu'il fallait changer de système, diminuer la population polonaise pour augmenter la population allemande. Nous avons assez de nos Polonais allemands ; il faut nous débarrasser des Polonais étrangers. C'est une mesure politique que nous maintiendrons énergiquement, et vingt votes du Reichstag n'y changeront rien.** (*Applaudissements à droite.*)

« L'abîme entre les Polonais et les Allemands a surtout été creusé par la noblesse polonaise, qui possède encore dans la province de Posen 650,000 hectares de terres, donnant trois millions de thalers de revenu, soit

un capital de 100 millions de thalers, et je me demande s'il ne serait pas opportun de sacrifier cette somme énorme pour exproprier cette noblesse. Pourquoi n'y arriverions-nous pas? Une partie de ces messieurs seraient probablement enchantés d'acheter des propriétés en Galicie ou en Russie ou de placer leurs capitaux à Monaco. (*Hilarité.*) Le sacrifice fait par l'État se trouverait compensé, puisque nous achèterions ainsi la sécurité de nos frontières orientales. Pour le moment, le gouvernement n'a pas l'intention d'aller si loin, mais peut-être que les Polonais, qui subissent de si mauvais cœur le gouvernement prussien, finiront par proposer d'eux-mêmes cet arrangement. (*Grande hilarité.*)

« Nous voudrions d'abord établir en Pologne la colonisation allemande par le moyen de fermes allemandes. Une commission dépendant directement du gouvernement, mais comptant des membres du Landtag, dirigerait l'emploi des propriétés acquises. Après un bail de vingt-cinq à cinquante ans, la propriété appartiendrait au fermier.

« L'acquisition des propriétés, l'école et le service militaire sont les principaux moyens de corriger l'état pénible d'hostilité qui existe entre les deux peuples. Les moyens pécuniaires pour réaliser ce programme ne dépendent pas de la majorité du Reichstag. La Prusse suffit.

« Telle est la situation, éclairée par le passé. Je ne crois pas que la paix soit en danger d'être troublée; mais la situation intérieure me préoccupe. Il est possible que la

Providence, étant donnée la manière dont nous avons accepté ses faveurs pendant les vingt dernières années, veuille soumettre le patriotisme allemand à une nouvelle et purifiante épreuve. Comment combattrions-nous les fortes coalitions qu'encouragent nos dissentiments antérieurs? On pourrait être tenté de nous appliquer l'image du colosse aux pieds d'argile, en pensant à la majorité du Reichstag. (*Applaudissements à droite.*) On se tromperait : derrière ces pieds d'argile, il y a des pieds de fer. (*Longs applaudissements.*)

Nous n'avons pas à répondre au vainqueur du Danemark, de l'Autriche, de la France, au dictateur de l'Europe : nous nous bornerons à quelques réflexions et à quelques chiffres; nous trouverions même que le prince-chancelier a raison, si son exposé ne concluait pas à la plus monstrueuse des injustices.

En effet, d'un côté il y a dans les provinces polonaises soumises à la Prusse un réveil de l'esprit national polonais qui agite toutes les classes de la société, qui entraîne ou absorbe jusqu'aux Allemands établis depuis un certain temps sur le sol de ces provinces; de l'autre, il y a la résistance qui, pour

s'opposer à cette sorte de résurrection, fait appel à la spoliation et à l'extermination...

Peu de lignes suffiront à mettre en évidence le premier point de ce redoutable antagonisme ; quant au second, laissons à Dieu le soin de juger les disciples de la force brutale, de la politique de « fer et de sang ».

Oui, la Pologne commence à soulever la pierre de son sépulcre !

D'autres aveux se joignent à l'aveu presque désespéré de M. de Bismark, et il convient d'en rapporter quelques-uns.

M. de Puttmaker, ministre de l'instruction publique, a déclaré au Landtag que les mesures proposées ont pour but de protéger la Prusse contre les énormes progrès faits par la « polonisation » en Posnanie, dans la Haute Silésie et dans la Prusse orientale.

M. le général Bronsart de Schellendorf, ministre de la guerre, a déclaré à son tour qu'on ne saurait trop combattre la propagande polonaise, « qui prend des proportions inouïes ».

Encore si ces Polonais, qui s'obstinent à vivre ou à ressusciter, n'étaient que de faibles tribus éparses dans le monde germanique, on pourrait feindre de

les passer sous silence; mais l'omission n'est désormais plus possible : ils croissent, ils multiplient, ils forment des agglomérations redoutables par le nombre et l'esprit. Une statistique officielle prussienne nous apprend qu'ils sont 1,700,000 dans le grand-duché de Posen; 1,500,000, dans la Haute-Silésie, et 1,600,000 dans la Prusse orientale, soit un total de 4,800,000 âmes, sans compter les Cassoubes, un groupe slave non à dédaigner dans la Prusse orientale, à l'ouest de Dantzig et sur le littoral de la mer Baltique.

En vain, le gouvernement du roi Guillaume ne recule-t-il devant aucun moyen pour protéger la « germanisation » et entraver la « polonisation » dans les provinces que nous venons de nommer, tout réussit à l'encontre de ses désirs !

Un statisticien très connu, le Dr Bœckh, le constate avec douleur.

Voici un petit tableau bien instructif où il compare l'accroissement des deux populations à trois époques différentes :

Districts.		1828	1848	1868
Rosenberg	Polonais.........	28.000	37.700	40.900
	Allemands.......	2.700	4.800	5.600
Gross Strelitz	Polonais.........	29.900	44.200	51.280
	Allemands.......	2.700	4.200	8.900
Kosel	Polonais.........	25.800	41.700	52.200
	Allemands.......	8.900	8.700	11.300

C'est-à-dire, selon la remarque de M. Marbeau, que le jour où les conditions normales seraient rétablies, il y aurait à prévoir « l'anéantissement complet de la nationalité allemande au profit de l'élément polonais ».

Autre preuve assez convaincante à l'appui de notre thèse :

Jadis les Polonais de la Prusse royale n'avaient au Landtag que deux sièges sur douze, tandis qu'aux dernières élections ils ont nommé **six** députés, et il s'en est fallu de très peu qu'ils n'en aient fait passer **huit** !

Certes, voilà des chiffres qui ne manquent pas d'éloquence. Ils nous rappellent involontairement la ballade anglaise : « Le chien enragé mordit le petit garçon, mais ce n'est pas le petit garçon, c'est le chien enragé qui mourut ! »

M. Marbeau est donc dans le vrai quand il écrit en son intéressant livre *Slaves et Teutons* :

« L'esprit national a fait dans la Prusse orientale et occidentale de rapides progrès et on voit par là ce qui pourrait arriver dans les autres groupes slaves de la Prusse, si la question polonaise venait à se doser. »

Encore n'avons-nous puisé nos renseignements qu'à des sources prussiennes. La vérité *vraie* est qu'au lieu de 5 millions de Polonais, on peut en compter de 7 à 8 millions dans ce royaume des Hohenzollern dont la population ne dépasse pas 27 000 000 d'âmes, soit probablement plus du quart de cette même population.

Il y a là sujet à réflexions. La Prusse, seul facteur militaire de l'unité allemande, est donc comme un toit dont les quatre angles ne reposeraient que sur trois poteaux. Vienne la tempête, l'abri n'est pas sûr de lui résister...

Puis, sans passer la frontière de cette famille créée à coups de canons, que d'hostilités!

La Bavière est profondément humiliée du rôle auquel elle est réduite; les idées de séparatisme s'accentuent de plus en plus dans le Hanovre; le Slesvig-Holstein est de cœur avec le Danemark; l'Alsace-Lorraine est une irréconciliable.

Ici la Prusse est menacée d'un danger fort réel, et le prince de Bismark ne se trompe pas, du moins quant à sa cause, lorsqu'il dit que ce singulier « envahissement » intérieur de la Prusse par la Pologne est secondé par certains événements exté-

rieurs, et quand il exprime la crainte, un triomphe presque sans pareil peut être suivi d'un désastre épouvantable. C'est « **une lutte pour l'existence entre la Prusse et la Pologne** ». En d'autres termes, proclamer une Pologne indépendante équivaudrait à signer l'arrêt de mort de la Prusse.

Toutefois, il ne semble pas que l'illustre grand vizir de Guillaume Ier ait raison de s'écrier : « **Le ciel et la terre s'uniront plutôt que les Allemands et les Polonais** ». A coup sûr, il a trop l'habitude d'identifier l'Allemagne dans la Prusse. Ce reproche commence à lui être adressé de toutes parts, même dans la langue de Gœthe et de Schiller. On a peine à comprendre, en examinant les choses de près, ce que l'Allemagne — la véritable Allemagne — aurait à redouter d'une Pologne qui, rentrant dans les conseils de l'Europe, lui apporterait des conditions d'équilibre, sans lesquelles l'Europe ne cessera pas d'être vouée à d'éternelles et sanglantes guerres.

Une dernière observation :

En reproduisant et en commentant des aveux qui n'ont guère causé moins de surprise dans les cercles politiques des diverses capitales que d'émotion dans le sein du Landtag, nous ne voulons pas pousser la France à des entreprises hasardeuses, car ses

malheurs lui imposent le devoir d'être prudente. Lui demander de se déclarer le champion de la Pologne serait lui conseiller une folie. Non! nous voulons simplement dire à nos compatriotes : Méditez-les ces aveux, ces cris de colère échappés à votre grand ennemi; ayez les yeux ouverts sur tout ce qui se passe en Europe, et faites de votre mieux pour profiter des circonstances qui surgiront indubitablement. Et si vous ne devez pas vous engouer de la Pologne, vous n'en devez pas moins vous rappeler à quel degré extraordinaire cette nation vous a toujours été sympathique, et qu'il a fallu son anéantissement pour rendre possibles les invasions de 1814, de 1815, de 1870.

En un mot, M. de Bismark a soulevé la question polonaise; hâtez-vous de l'étudier : elle n'est plus « une quantité négligeable ».

